

Numéro 13 - 7 mars 2020

Les femmes à la tête de la lutte pour les droits de tous et toutes
Célébrons la Journée
internationale des femmes



CALENDRIER D'ÉVÉNEMENTS

- **Sur la question des femmes, l'hypocrisie du gouvernement libéral est sans limites**
- Christine Dandenault -

Faits et chiffres sur la condition des femmes au Canada

- **Les femmes, les enfants et les aînés sont les plus touchés par la pauvreté**
- **De plus en plus de femmes et d'enfants sont refoulés des refuges**
- **Statistiques du travail et écart entre les sexes**

Soutenons les droits ancestraux des peuples autochtones
- Tous avec les Wet'suwet'en

- **Le gouvernement fédéral ne peut échapper à sa responsabilité envers les peuples autochtones**
- Barbara Biley -

- Débrayage national des étudiants le 4 mars en solidarité avec les Wet'suwet'en

**Célébrons le 57e anniversaire
de la fondation des Internationalistes**

- Le vibrant héritage reçu par le PCC(M-L)

Supplément

Journée internationale des femmes 2020

- Les femmes aux premiers rangs de la lutte pour la paix, la liberté et la démocratie

Les femmes à la tête de la lutte pour les droits de tous et toutes

Célébrons la Journée internationale des femmes



Les femmes partout dans le monde organisent des rassemblements, des marches et des rencontres de toutes sortes le 8 mars, Journée internationale des femmes, pour saluer et célébrer leur lutte pour affirmer leurs droits et pour la paix, la liberté et la démocratie. La Journée internationale des femmes est l'occasion pour les femmes d'affirmer leur droit à avoir un mot à dire et un contrôle sur les affaires de la société et de saluer les femmes d'aujourd'hui ainsi que celles qui, au cours de l'histoire, ont défriché le chemin pour les femmes et la société. La lutte pour affirmer les droits collectifs et individuels des femmes fait partie de la lutte pour défendre les droits et pour l'émancipation de tous et toutes. Elle fait partie de la lutte de la classe ouvrière pour devenir la nation et investir le peuple du pouvoir souverain.



Il y a cent dix ans, la Journée internationale des femmes a été créée pour mettre en lumière la lutte des femmes pour leurs droits en tant qu'ouvrières et pour le droit de voter et de prendre la place qui leur appartient à l'avant-garde dans tous les domaines de l'activité humaine. Elle est aussi devenue une journée pour souligner l'opposition des femmes à la guerre et à l'agression. Durant les premières années de ce mouvement, plusieurs femmes se sont démarquées par leur courage en s'opposant

à la Première Guerre impérialiste mondiale et cette tradition vit toujours dans la lutte résolue aujourd'hui pour établir des gouvernements antiguerre et assurer la victoire de la paix.

En célébrant la Journée internationale des femmes, les femmes parlent en leur nom et affirment leurs droits particuliers en tant que reproductrices de la vie et leur revendication d'une société où tous les êtres humains peuvent s'épanouir. Cette société ne peut exister que lorsque le bien-être et les besoins des femmes et des enfants qu'elles portent sont mis au premier plan.

La lutte pour affirmer les droits

Les femmes sont au coeur de la bataille pour affirmer le droit à la parole, le droit de s'organiser et de décider, le droit de participer consciemment et activement aux prises de décision et à la mise en oeuvre de ces décisions qui ont des incidences sur leur vie. Les femmes ont dit *Non, c'est non !* à toute forme de discrimination et d'affront à leur dignité en tant que personnes humaines. La position « Pas sans consentement ! » est une affirmation du droit de décider.

En opposition aux droits des femmes, les gouvernements et les institutions de l'État intensifient leur offensive antisociale par la destruction de l'éducation, de la santé et des soins aux aînés, ainsi que des soins aux plus vulnérables. Ces assauts antisociaux visent les secteurs de travail dans lesquels les femmes sont majoritaires et fournissent les soins et les services dont le peuple et la société ont besoin. Les mouvements en plein essor partout au pays contre l'offensive antisociale sont dirigés par les travailleurs qui sont en majorité des femmes dans les services publics. Elles ont lancé le cri de ralliement : *Augmentez les investissements dans les programmes sociaux et Arrêtez de payer les riches !* pour faire du Canada un lieu favorable à l'être humain.



À toutes les périodes de l'histoire, les femmes ont combattu le patriarcat sous toutes ses formes, y compris le droit du père et le droit du mari. Elles ont même dû se battre pour être reconnues légalement en tant que personnes. Les femmes n'ont finalement pu témoigner dans un procès en tant que victimes d'agression que dans les années 1980.

Dans les endroits de travail, elles luttent pour mettre sur pied leurs collectifs pour défendre leurs droits et riposter aux attaques des cercles dirigeants et des employeurs contre le droit des travailleurs de s'organiser dans leurs collectifs à la défense de leur réclamation à la valeur qu'ils produisent et sur le plan des conditions de travail. Au coeur de la lutte contre l'offensive antisociale en éducation, en santé et dans d'autres secteurs des services publics, les femmes affirment leur droit de travailleuses de décider quels salaires et quelles conditions de travail leur sont acceptables et leur permettront de faire leur travail adéquatement et dans la dignité sans que cela ne leur soit dicté par l'élite impérialiste dirigeante.



Les femmes sont aux premières lignes dans la lutte contre la destruction de l'éducation et des services de santé et les attaques contre les droits des personnes qui fournissent ces services. De haut en bas : Québec, Ontario et Alberta.

Sur le plan politique, comme les vieilles formes de gouvernance et d'institutions se sont avérées incapables de résoudre quelque problème que ce soit, les femmes ont fait leur la question de « qui décide » et « qui contrôle » et la nécessité du renouveau démocratique et de l'affirmation politique du peuple. Les femmes exigent le droit de diriger la société côte à côte avec les hommes et tous les secteurs de la société, de résoudre les problèmes tels qu'ils se posent et de veiller à ce que ces solutions soient acceptables pour la majorité. Les femmes refusent de se soumettre à un système

caduc et dysfonctionnel dominé par les partis cartels qui servent les intérêts privés d'une minorité et par les pouvoirs exécutifs de police qui peuvent agir avec impunité pour décider des affaires économiques, politiques et sociales du peuple et de la société.

Ne laissons pas l'élite dominante récupérer la Journée internationale des femmes



La Marche commémorative des femmes 2018 à Vancouver exigeant des comptes du gouvernement sur son échec à mettre fin à la violence contre les femmes

Les représentants de l'oligarchie financière défendent leur propre interprétation de la Journée internationale des femmes parce que leur but est de priver les femmes d'une conception du monde qui sert leurs intérêts et leurs droits. L'élite dominante a réduit ce qui est important et significatif pour les femmes à une liste d'épicerie de « ce que nous avons réalisé » et « ce qu'il reste à faire ». On laisse entendre que l'État et les institutions gouvernementales sont à l'avant-garde dans la lutte des droits des femmes et que ces mêmes institutions sont les exécutrices responsables de ce qui reste à faire sur ce front. Ainsi, ces élites tentent d'exclure les femmes et de réduire leur rôle à celui de « faire pression sur l'élite dirigeante » pour qui le succès est mesuré en fonction du nombre de femmes qui occupent des postes de pouvoir et qu'on voit à la télévision dans des positions de pouvoir au service de l'oligarchie financière, à moins, bien sûr, que l'une d'elles ne pose des questions et refuse de le faire. Les femmes ont pu voir sans équivoque ce qui arrive aux femmes dans les cabinets des partis cartels qui tergiversent face à leur devoir de servir l'élite impérialiste dirigeante et « font l'erreur » de se tenir debout face à la corruption et au diktat des oligarques.

Les gouvernements des partis cartels et les institutions de l'État prétendent défendre les droits des femmes et d'autres nobles idéaux mais, bien sûr, tout dépend de « ce qui est possible ». Verser des milliards de dollars pour payer les riches et accroître les dépenses militaires, cependant, est toujours quelque chose de « possible » puisque cela sert les intérêts étroits de l'oligarchie financière. D'autre part, un programme national de garderies faisant partie du droit de tous à l'éducation et de l'affirmation des droits des femmes ne relève plus du « possible » et pendant des décennies accumule la poussière sur les tablettes des énoncés de politique. L'élite dirigeante



et ses gouvernements refusent de reconnaître que dans l'existence socialisée et l'économie du monde moderne, le soin des enfants et des aînés est une responsabilité sociale.

Les gouvernements et les institutions de l'État socialement irresponsables de l'oligarchie financière refusent même de réparer les torts historiques, de bâtir de nouvelles relations de nation à nation avec les peuples autochtones et de verser des réparations pour tout ce que les colonialistes ont volé et les crimes qu'ils ont commis. L'élite dirigeante veut chasser les peuples autochtones de leurs territoires pour « rendre les territoires disponibles » à l'exploitation des ressources naturelles. C'est le scandale impardonnable d'un Canada moderne qui refuse de résoudre la crise du logement autochtone, la pénurie d'eau potable et la suppression d'une économie viable qui engendre le chômage de masse, la pauvreté, le désespoir et le suicide parmi les jeunes, ainsi que l'infamie des femmes et filles autochtones assassinées et disparues.



Le violent assaut et l'arrestation des matriarches d'Unist'ot'en sur leur territoire non cédé au cours d'une cérémonie pour rendre hommage aux femmes et filles autochtones assassinées et disparues le 10 février expose à nouveau la réalité de l'État canadien raciste dissimulée derrière les paroles mielleuses ainsi que l'hypocrisie d'une fausse réconciliation. L'affirmation du droit d'être des matriarches, des femmes et des jeunes autochtones et tous les autres nous inspire au plus haut point. Leur position résolue et courageuse et leur refus de se laisser intimider par la police et les tribunaux coloniaux leur ont mérité un appui d'un océan à l'autre et même ailleurs dans le monde.



Dans l'esprit de bâtir le Nouveau ensemble et de faire avancer le mouvement d'affirmation des droits des femmes, célébrons ensemble la Journée internationale des femmes et engageons-nous à

bâtir les organisations nécessaires pour remporter la bataille pour la paix, la liberté et la démocratie.



L'Union des femmes démocratiques du Canada a été fondée lors de la Journée internationale des femmes de 1981 pour diriger le travail d'organisation des femmes dans la lutte pour l'émancipation. Hardial Bains, le fondateur et dirigeant du PCC(M-L) participe à une manifestation à cette occasion.

Supplément

Journée internationale des femmes 2020

- Les femmes aux premiers rangs de la lutte pour la paix, la liberté et la démocratie

Sur la question des femmes, l'hypocrisie du gouvernement libéral est sans limites

- Christine Dandenault -



À la Journée internationale des femmes 2019 à Montréal

Le 24 février, Condition féminine Canada a annoncé que le thème choisi pour le 8 mars 2020, Journée internationale des femmes, est « #GrâceàVous ». Compte tenu du manque de respect pour les femmes qui est exprimé dans chaque aspect de la vie au pays à cause du programme des gouvernements de tous niveaux de payer les riches, tout ce que le gouvernement peut dire en cette occasion est hypocrite et offensant.

Condition féminine Canada explique le thème en ces mots : « L'autonomisation des femmes et des filles en vue de leur assurer une participation égale à la vie économique, sociale et politique offre d'importants avantages aux personnes de tous genres. Elle accroît la prospérité économique, favorise la paix et la sécurité, soutient l'équité et la justice dans notre société et, enfin, crée des communautés plus heureuses et plus saines ». À qui Condition féminine Canada dit-elle ces choses ? Aux enseignantes et aux travailleuses de l'éducation qui mènent la lutte d'un océan à l'autre ? Aux fonctionnaires qui font face aux coupures de services, qui affectent surtout les femmes ? Aux infirmières et aux professionnelles de la santé dont les conditions de travail les empêchent de fournir les services de santé comme elles doivent le faire ? Est-ce que Condition féminine Canada s'adresse ainsi aux mères, aux soeurs, aux tantes et aux grands-mères autochtones qui font face à l'injustice coloniale et aux abus chaque jour de leur vie ? S'adresse-t-elle aux femmes migrantes, des minorités nationales et racialisées dont les droits sont bafoués de façon régulière ?

Les femmes sont invitées à utiliser un cliquable pour écouter les expériences personnelles des femmes qui sont promues par Condition féminine Canada comme des exemples à suivre, comme si c'est la faute des femmes si elles n'ont pas « réussi ». On y promet par exemple qu'employer plus de femmes permet d'augmenter le produit intérieur brut du Canada ! C'est condescendant et un effort pour justifier les conditions de travail intolérables des femmes, et c'est une tentative de détourner l'attention du problème principal auquel toute la classe ouvrière du Canada fait face, soit que les travailleurs ne contrôlent ni la direction de l'économie ni leurs conditions d'emploi.



Par un tour de passe-passe, Condition féminine Canada nie la responsabilité du gouvernement canadien de reconnaître et garantir les droits des femmes, dont le droit d'être payées au même salaire que leurs collègues masculins pour le même travail. Elle nie que les conditions des femmes s'aggravent dans tous les aspects de la vie à cause de l'offensive antisociale de l'élite dirigeante, notamment la précarisation des conditions de travail et la pauvreté, de même que la violence contre les femmes et les abus contre les aînées.

En plus de nier les conditions des femmes et la réalité de l'offensive antisociale, Condition féminine Canada, en parlant des « avantages » de la « participation égale à la vie économique, sociale et politique », donne comme point de référence et objectif aux femmes le même système et le même processus politique actuels qui privent le peuple de pouvoir et qui s'appuient de plus en plus sur les pouvoirs de police de l'État pour imposer le diktat de l'oligarchie financière et criminaliser la lutte du peuple pour ses droits. C'est précisément contre ce système et ce processus que les enseignantes, les travailleuses de l'éducation, les travailleuses de la santé, les fonctionnaires et les femmes autochtones luttent avec courage en ce 8 Mars. Elles sont aux premiers rangs de la lutte pour s'investir elles-mêmes et investir le peuple du pouvoir afin de fournir une nouvelle direction à l'économie et aux affaires politiques.

En l'absence d'une garantie des droits des femmes et avec le statu quo politique comme objectif, la

prospérité, la paix et la sécurité invoquées par Condition féminine Canada ne peuvent être autre chose que la prospérité de l'infime élite dirigeante qui contrôle l'économie, qui est belliqueuse et qui criminalise les luttes des peuples.



La prospérité de l'oligarchie financière requiert l'emploi des femmes à de bas salaires, à des conditions précaires, sur appel, sans sécurité ; elle requiert le trafic des êtres humains, et l'exploitation des femmes migrantes, en tant que femmes et migrantes. Pour ce qui est de la paix et la sécurité, le gouvernement essaie de rallier les femmes aux activités guerrières des États-Unis, alors que le Canada joue un rôle d'apaiseur avec ses propres activités d'ingérence, de sales manigances et d'agression au Venezuela, en Haïti et ailleurs pour maintenir la domination impérialiste américaine et écraser tout projet d'édification nationale pour le bien-être du peuple et contrôlé par lui.

Nul doute que dans son « #GrâceàVous », Condition féminine Canada a en tête des femmes comme Chrystia Freeland qui participe très bien, de façon égale, aux affaires politiques, en étant une championne de plein droit de la domination impérialiste américaine et du changement de régime par l'organisation de coups d'État contre les peuples du Venezuela, de la Bolivie et d'autres pays. En ce qui concerne l'équité et la justice, il est clair que ceux qui utilisent ce langage au sein de l'élite dirigeante n'ont jamais eu à vivre avec 700 \$ par mois, ou souffert de la faim et de la pauvreté ou eu recours aux banques alimentaires.

Les femmes n'ont rien à faire des #GrâceàVous. La lutte des femmes pour leur émancipation est une lutte collective pour humaniser l'environnement naturel et social en mettant de l'avant les réclamations qui reviennent à chacun et chacune en tant qu'être humain. Par leurs actions, les femmes se font entendre, elles prennent des décisions collectives qui avancent leur cause sur toutes les questions qui les concernent. C'est ainsi qu'elles traitent des problèmes du présent. Les actions qu'elles mènent ici et maintenant déterminent l'avenir que nous voulons laisser à nos enfants.

Faits et chiffres sur la condition des femmes au Canada

Les femmes, les enfants et les aînés sont les plus touchés par la pauvreté

Une étude commanditée en 2018 par Angus Reid montre que les femmes sont plus susceptibles que les hommes de connaître la pauvreté. L'étude a examiné les expériences rapportées sur une base volontaire par des Canadiens en ce qui a trait à leurs difficultés financières. Elle permet d'établir

que 16 % des Canadiens pourraient être classés comme « en difficulté » sur le plan économique. Cela signifie qu'ils ont constamment de la difficulté à couvrir les dépenses de base, y compris la nourriture, les services publics, les vêtements d'hiver, le logement et les soins dentaires, et peuvent avoir à recourir à des services tels que les « prêts sur salaire » et les banques alimentaires pour s'en sortir. Soixante pour cent des personnes en difficulté sont des femmes, tandis que quarante pour cent sont des hommes.

Certains groupes de femmes ont des taux de pauvreté plus élevés et sont plus susceptibles que d'autres d'être pauvres. La prévalence des faibles revenus parmi les groupes de femmes et de filles suivants est particulièrement élevée :

- Femmes et filles autochtones étant des Indiennes inscrites ou des Indiennes issues de traités : 32,3 %
- Femmes et filles des Premières Nations : 34,3 %
- Femmes et filles métisses : 21,8 %
- Femmes et filles inuites : 28 %
- Femmes handicapées : 23 % (sur la base des données de 2014)
- Femmes immigrantes (celles qui ont immigré au Canada entre 2011 et le 10 mai 2016) : 31,4 %
- Mères seules et leurs enfants : 30,4 %
- Enfants (0 à 17 ans) vivant avec des mères célibataires : 42 % (contre 25,5 % des enfants dans les familles monoparentales masculines et 11 % dans les familles biparentales)
- Femmes âgées de 65 ans et plus : 16,3 % (selon les données de 2015)



Dans certaines régions du pays, les taux de pauvreté sont effroyablement élevés. Par exemple, 50 % des enfants inscrits des Premières Nations au Canada vivent dans la pauvreté ; ce chiffre passe à 64 % en Saskatchewan et à 62 % au Manitoba.

Plus de 235 000 Canadiens vivent en itinérance chaque année. Une nuit donnée, plus de 35 000 Canadiens sont sans domicile. Les femmes qui sont mères seules entrent dans des refuges deux fois plus que les familles biparentales. La violence au foyer contre les femmes et les enfants est un facteur qui contribue à leur

itinérance. Lorsque les femmes deviennent sans-abri, elles courent également un risque accru de violence, d'agression sexuelle et d'exploitation.

En 25 ans, la pauvreté des enfants et des familles a augmenté de 25 %, passant de 15,8 % des enfants en 1989 à 19,1 % des enfants en 2012.

Rapport de Statistique Canada sur la pauvreté

Statistique Canada rapporte, sur la base de la mesure de faible revenu fondée sur un panier de consommation, qu'en 2018, environ 3.2 millions de Canadiens, soit 8,7 % de la population, vit sous le seuil officiel de pauvreté au Canada.[1] Pour les moins de 18 ans, le taux de pauvreté était de 8,2 %, soit environ 566 000 enfants.

Pour les personnes vivant dans des familles comptant un couple, le taux de pauvreté des enfants était de 5,8 %, contre 26,2 % pour celles des familles monoparentales dirigées par une femme. En d'autres termes, les enfants vivant dans des familles monoparentales dirigées par des femmes sont presque trois fois plus susceptibles de vivre dans la pauvreté que ceux vivant dans des familles comptant un couple.

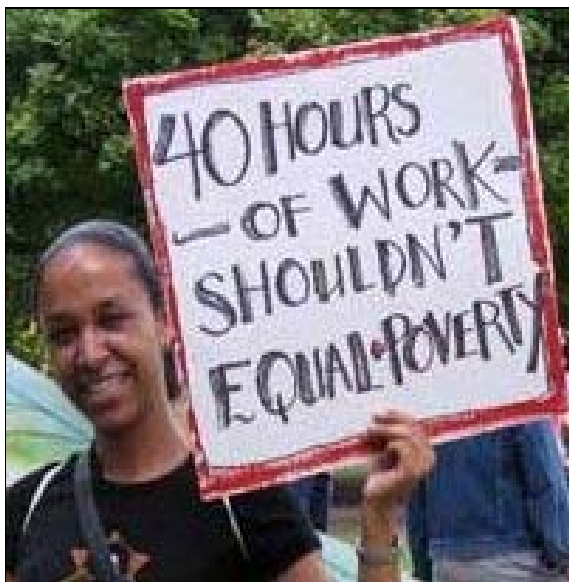
Environ 216 000 personnes âgées de 65 ans et plus, soit 3,5 % de la population âgée, vivaient en 2018 dans la pauvreté, avec 1,7 % des personnes âgées qui vivent dans des familles vivant dans la pauvreté, contre 7,9 % des personnes âgées seules, soit un taux six fois plus élevé.

Le taux de faible revenu global basé sur la mesure de faible revenu était en 2018 de 12,3 % pour les enfants et de 14,3 % pour les personnes âgées.[2]

Comment le Canada se compare-t-il ?

En mars 2019, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a indiqué que le taux de pauvreté relative du Canada de 12,4 % était « légèrement supérieur » à la moyenne des pays membres de l'OCDE, qui est de 11,7 %. Alors que les taux de pauvreté des personnes âgées étaient inférieurs à la moyenne par rapport à d'autres pays de l'OCDE, les taux de pauvreté des enfants et des jeunes au Canada étaient supérieurs à la moyenne de l'OCDE.

L'OCDE a également indiqué que le Canada se classe parmi les cinq premiers pays de l'OCDE qui ont la plus forte proportion de ménages possédant leur propriété avec une hypothèque (41 % de tous les ménages). Il a noté que le fardeau du coût du logement est particulièrement onéreux pour les personnes à faible revenu - 48 % des propriétaires à faible revenu ayant une hypothèque ont consacré plus de 40 % de leur revenu disponible à une hypothèque en 2016, la cinquième part la plus élevée parmi les pays de l'OCDE, et que le même indicateur diminue à 43 % pour les locataires à faible revenu.



En ce qui concerne les problèmes de sécurité, l'OCDE a noté que 7 % des hommes au Canada ne se sentaient pas en sécurité lorsqu'ils marchaient seuls la nuit dans la ville ou le quartier où ils vivaient en 2016-2017. La part des Canadiennes qui se sentent en danger est considérablement plus élevée, à 27 %, mais toujours inférieure à celle de nombreux pays de l'OCDE, où 32 % des femmes en moyenne ne se sentent pas en sécurité.

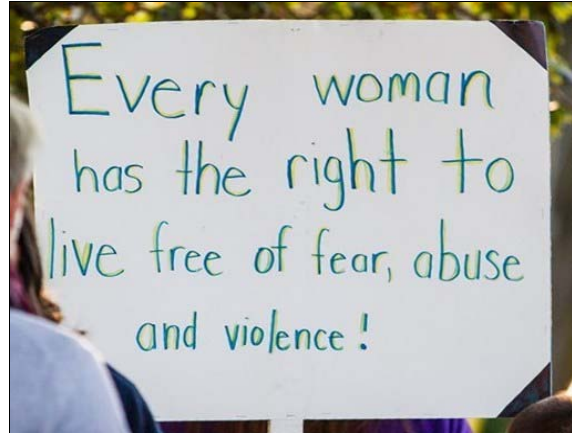
Notes

1. Selon la mesure du panier de consommation, une famille vit dans la pauvreté si elle n'a pas suffisamment de revenus pour acheter un panier précis de biens et services dans sa collectivité.
2. Selon la mesure du faible revenu, les individus vivent dans une situation de faible revenu si le revenu après impôt de leur ménage tombe en dessous de la moitié du revenu médian après impôt, ajusté en fonction de la taille du ménage. Le revenu médian après impôt des familles canadiennes et des personnes seules était de 61 400 \$ en 2018.

(Sources : Canadian Women's Foundation, Factsheet : Women and Poverty in Canada, Statistique Canada, OCDE)

De plus en plus de femmes et d'enfants sont refoulés des refuges

Un reportage de la CBC diffusé le 5 mars indique qu'en novembre 2019, 620 femmes et enfants en moyenne par jour ont été refoulés des refuges pour victimes de violence conjugale au Canada. Dans plus de 80 % des cas, des personnes ont été refoulées parce que le refuge était plein. Le reportage note que les données sont incomplètes, car elles sont basées sur un peu plus de la moitié des 527 refuges que la CBC a contactés.



Non seulement le nombre de personnes refusées chaque jour se compte-t-il par centaines, mais il augmente. Les chiffres de Statistique Canada montrent que le nombre a augmenté de 69 %, allant de 539 en 2014 à 911 en 2018, selon les données de tous les refuges du pays.

La même source d'information note également que les refuges pour victimes de violence conjugale sont obligés de refouler des femmes et des enfants en nombre important dans toutes les grandes villes du Canada.

Le manque de logements abordables met les loyers hors de portée pour de nombreuses femmes qui utilisent les refuges, et force certaines à vivre avec leurs agresseurs.

Même lorsque les femmes peuvent accéder à des refuges d'urgence, leur séjour est souvent limité de un à trois mois.

(Source : « Women, children turned away from shelters in Canada almost 19,000 times a month », par Tara Carman, CBC News, le 5 mars 2020)

Statistiques du travail et écart entre les sexes

- En 2018, les employées âgées de 25 à 54 ans gagnaient en moyenne 4,13 \$ (ou 13,3 %) de moins l'heure que leurs homologues de sexe masculin. Autrement dit, ces femmes gagnaient 87 cents pour chaque dollar gagné par les hommes.

L'écart salarial entre les sexes s'est rétréci entre 1998 et 2018

- L'écart entre les sexes du salaire horaire a diminué de 1,04 \$ (ou de 5,5 points de pourcentage) depuis 1998, alors qu'il se situait à 5,17 \$ (ou 18,8 %).

- Le rétrécissement de l'écart salarial entre les sexes entre 1998 et 2018 est en grande partie attribuable aux changements dans la répartition des hommes et des femmes entre les professions, à la hausse du niveau de scolarité atteint par les femmes et à la baisse de la proportion d'hommes dans les emplois syndiqués.

- Les deux facteurs les plus importants à l'origine de l'écart salarial restant entre les sexes en 2018 étaient la répartition des femmes et des hommes entre les industries, ainsi que la surreprésentation des femmes dans l'emploi à temps partiel. Il s'agissait aussi des mêmes principaux facteurs explicatifs de l'écart en 1998.

Le salaire réel (ajusté pour tenir compte de l'inflation) a augmenté plus rapidement chez les femmes âgées de 25 à 54 ans que chez les hommes de ce même groupe d'âge entre 1998 et 2018 (tableau 1). En particulier, le salaire horaire moyen des femmes a augmenté de 20,5 % au cours de la période, tandis que celui des hommes s'est accru de 12,9 %. Par conséquent, l'écart salarial entre les sexes a diminué de 5,5 points de pourcentage, passant de 18,8 % en 1998 à 13,3 % en 2018.

Tableau 1
Salaires et écart salarial des employés du principal group d'âge actif (25 à 54 ans), dollars constants de 2018, 1998 à 2018

	Salaire horaire moyen réel		Écart salarial ¹	Écart salarial ²
	Hommes	Femmes		
	dollars		dollars	pourcentage
1998	27,51	22,34	5,17	18,8
2018	31,05	26,92	4,13	13,3
	pourcentage		dollars	points de pourcentage
Variation, 1998 à 2018	12,9	20,5	-1,04	-5,5

¹ L'écart salarial en dollars est calculé en soustrayant le salaire horaire moyen des femmes du salaire horaire moyen des hommes.

² L'écart salarial en pourcentage est calculé en divisant d'abord le salaire horaire moyen des femmes par le salaire horaire moyen des hommes, et ensuite en soustrayant ce résultat de 1.

Note : La différence entre les salaires moyens des hommes et des femmes est statistiquement significative à un niveau de confiance de 95 %.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, calculs des auteurs.

Le changement dans la répartition entre les professions a joué un rôle clé

Entre 1998 et 2018, la répartition par profession des hommes et des femmes a permis d'expliquer un peu plus du quart (26,3 %) de la réduction de l'écart salarial entre les sexes. Des effets notables de rétrécissement provenaient des professions en droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux (8,5 %), des professions en enseignement (7,7 %) et des professions en affaires et en finance (7,2 %). Ces trois groupes professionnels où la rémunération est élevée employaient une proportion plus forte de femmes du principal groupe d'âge actif en 2018 qu'en 1998. De même, la rémunération a augmenté plus rapidement chez les femmes que chez les hommes dans deux de ces trois groupes (professions en droit et en services sociaux, communautaires et gouvernementaux et professions en affaires et en finance).

En dépit de l'effet positif net de la profession sur le rétrécissement de l'écart salarial entre les sexes, certaines professions ont contribué à élargir l'écart, et plus précisément celles en sciences naturelles et appliquées (-9,2 %), ainsi que celles du personnel de supervision du travail administratif et financier et du personnel administratif (-7,4 %). Ces deux groupes employaient une proportion plus importante d'hommes du principal groupe d'âge actif en 2018 qu'en 1998, et la rémunération a aussi augmenté plus rapidement chez les hommes que chez les femmes dans les professions en sciences naturelles et appliquées.

Les changements dans la répartition entre les industries ont eu l'effet contraire

Même si les changements dans la répartition entre les professions ont contribué à réduire l'écart salarial entre les sexes entre 1998 et 2018, la répartition des hommes et des femmes entre les industries a contribué à l'élargir (-8,0 %). Cela est principalement attribuable au secteur de la construction (-14,0 %) où la rémunération est élevée, où les hommes prédominent et où l'emploi a augmenté au cours de la période. Le secteur de la fabrication a contribué à contrer l'effet de celui de la construction, et il a été à l'origine de 7,3 % du rétrécissement de l'écart durant la période de 20 ans. Cela est en grande partie attribuable à la baisse de l'emploi dans la fabrication qui s'est

produite au cours de la période, 25,2 % des hommes du principal groupe d'âge actif travaillaient dans ce secteur en 1998, comparativement à 15,5 % en 2018.

L'augmentation du niveau de scolarité des femmes a contribué à rétrécir l'écart

L'augmentation du niveau de scolarité des femmes par rapport à celui des hommes est le deuxième déterminant en importance de la diminution de l'écart salarial entre les sexes entre 1998 et 2018. Même si des proportions équivalentes de femmes et d'hommes étaient titulaires d'un diplôme universitaire au niveau du baccalauréat ou à un niveau supérieur en 1998 (21,6 % et 21,5 %, respectivement), la proportion de femmes titulaires d'au moins un baccalauréat a augmenté dans une plus grande mesure au cours des 20 années suivantes que la proportion équivalente d'hommes (+19,6 points de pourcentage comparativement à +10,8 points de pourcentage). Étant donné que les travailleurs ayant un niveau de scolarité plus élevé gagnaient davantage en moyenne, l'augmentation relative du niveau de scolarité des femmes a été à l'origine de 12,7 % de la réduction de l'écart salarial entre les sexes qui s'est produite au cours de cette période.

L'autre variable du capital humain, l'ancienneté, a été à l'origine de 5,5 % de la réduction de l'écart. Cela est dû pour une large part à une baisse de l'ancienneté des hommes par rapport à celle des femmes entre 1998 et 2018. En 2018, l'ancienneté moyenne des femmes (89,4 mois) était supérieure à celle des hommes (86,8 mois).

La moins grande syndicalisation chez les hommes a aussi eu un effet de rétrécissement

Les autres variables des caractéristiques d'emploi ont chacune représenté une part plus faible du rétrécissement au cours de la période, l'emploi à temps partiel et l'emploi dans le secteur public se situant à 4,8 % dans chaque cas, et la taille de l'entreprise, à 3,1 %. Pour ce qui est de l'emploi à temps partiel, l'effet de rétrécissement a été lié à une baisse de la proportion de femmes travaillant à temps partiel, celle-ci étant passée de 21,0 % en 1998 à 16,0 % en 2018. Parallèlement, le rétrécissement attribuable à l'emploi dans le secteur public peut être expliqué par une augmentation de la proportion de femmes travaillant dans ce secteur (34,1 % en 2018 comparativement à 31,1 % en 1998), tandis que le rendement de la rémunération pour ces travailleurs a aussi augmenté. Enfin, la partie du rétrécissement expliquée par la taille de l'entreprise est attribuable principalement à une augmentation de la proportion de femmes travaillant pour de grandes entreprises (définies comme comptant plus de 500 travailleurs), qui ont tendance à avoir des primes salariales plus élevées que les petites entreprises.

La majeure partie de l'écart restant est expliquée par la répartition entre les industries

La répartition des hommes et des femmes entre les industries a permis d'expliquer la partie la plus importante de l'écart salarial entre les sexes, tant en 1998 (16,5 %) qu'en 2018 (39,7 %). En outre, ce sont les trois mêmes secteurs qui ont été à l'origine de l'écart salarial entre les sexes les deux années : construction (6,3 % en 1998 et 17,7 % en 2018), secteur manufacturier (8,5 % en 1998 et 9,1 % en 2018), et extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz (3,5 % en 1998 et 6,7 % en 2018). Ces trois secteurs ont été principalement à l'origine de l'écart salarial entre les sexes, tant en 1998 qu'en 2018, du fait qu'ils emploient des proportions substantiellement plus importantes d'hommes que de femmes et en raison de leurs salaires relativement élevés.

Parallèlement à l'industrie, la répartition entre les professions a aussi contribué à expliquer une petite partie de l'écart en 1998 (1,8 %) et en 2018 (5,1 %). Parmi toutes les professions, ce sont

celles dominées par les hommes dans les sciences naturelles et appliquées qui ont contribué le plus à l'existence d'un écart salarial, tant en 1998 qu'en 2018. Cela est conforme aux résultats et montre que l'augmentation de l'emploi et de la rémunération des hommes dans ce groupe professionnel a eu pour effet d'élargir l'écart au fil du temps.

L'emploi à temps partiel contribue à l'écart

Mis à part les différences entre les sexes au chapitre de l'industrie et de la profession, la surreprésentation des femmes dans l'emploi à temps partiel a expliqué à elle seule une partie notable de l'écart en 1998 (8,9 %) et 2018 (9,2 %). Même si la section précédente a montré qu'une réduction du travail à temps partiel chez les femmes a contribué au rétrécissement de l'écart au cours de la période, et même si les femmes ont subi une pénalité salariale moins grande que les hommes pour leur travail à temps partiel, la probabilité plus grande pour les femmes de travailler à temps partiel a été un facteur à l'origine de l'existence d'un écart salarial entre les sexes, tant en 1998 qu'en 2018.

Même s'ils n'ont à peu près pas eu d'effet en 1998, l'emploi dans le secteur public et la syndicalisation ont tous deux contribué à réduire l'écart en 2018, soit de -5,3 % et de -3,4 %, respectivement. Cela va dans le sens de la hausse de l'emploi dans le secteur public pour les femmes et de la baisse de la syndicalisation chez les hommes entre 1998 et 2018, dont il a été question précédemment.

Même si l'ancienneté a eu peu de répercussions sur l'écart en 2018, la plus grande ancienneté des hommes que des femmes en 1998 a permis d'expliquer une faible partie de l'écart (2,3 %) à ce moment-là. La scolarité n'a à peu près pas eu d'incidence sur l'écart en 1998, mais elle a permis de le rétrécir en 2018 (-4,8 %). Cette constatation témoigne du fait qu'un plus grand nombre de femmes que d'hommes étaient titulaires d'un diplôme universitaire au niveau du baccalauréat ou à un niveau supérieur en 2018.

(Source : L'écart salarial entre les sexes au Canada : 1998 à 2018, Rachelle Pelletier, Martha Patterson et Melissa Moyser, Statistique Canada, le 7 octobre 2019)

Soutenons les droits ancestraux des peuples autochtones - Tous avec les Wet'suwet'en

Le gouvernement fédéral ne peut échapper à sa responsabilité envers les peuples autochtones

- Barbara Biley -

Il y a beaucoup de spéculation au sujet du contenu de l'accord conclu entre les représentants des gouvernements fédéral et provincial et les chefs héréditaires wet'suwet'en et d'autres personnes lorsqu'ils se sont rencontrés à Smithers, dans le nord de la Colombie-Britannique, du 27 au 1er mars. L'ex-député néodémocrate Nathan Cullen a été sollicité par le gouvernement de la Colombie-Britannique pour faciliter les pourparlers. Les rapports indiquent que les réunions ont mené à une entente entre les Wet'suwet'en et les gouvernements fédéral et provincial sur la reconnaissance des droits et des titres ancestraux. Les Wet'suwet'en ne vont pas divulguer les détails de l'entente avant les discussions au sein de la nation wet'suwet'en, devant débiter bientôt.

Selon les reportages, l'entente ne traite pas du problème toujours non résolu du pipeline de Coastal GasLink. La construction et l'exploitation du pipeline sur le territoire des Wet'suwet'en n'ont toujours pas le consentement des chefs héréditaires.



Les Jeunes autochtones pour les Wet'suwet'en créent un espace cérémoniel sur la pelouse de l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique, le 4 mars, et demandent au premier ministre et au gouvernement de la province d'être redevables de leurs actes et de venir les rencontrer. (T. Coste)

Ces derniers demandent depuis le début du mois de janvier que les premiers ministres Trudeau et Horgan les rencontrent, en tant qu'égaux, dans un rapport de nation à nation, et cette demande a été refusée à de multiples reprises par les deux premiers ministres. Une des jeunes qui a pris la parole lors de la conférence de presse devant l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique le 26 février a bien expliqué la raison. Elle a dit : « La raison pour laquelle John Horgan et Trudeau refusent de rencontrer ces chefs, c'est que dès qu'ils les rencontrent, ils viennent d'affirmer que les chefs sont les dirigeants et propriétaires légitimes de leurs propres territoires. Nous savons tous que cela n'a pas de sens d'un point de vue économique que Trudeau et Horgan ne rencontrent pas les chefs, alors nous devons nous demander pourquoi ils refusent. Le fonds de l'affaire est qu'ils ne veulent pas donner à notre peuple la reconnaissance que nous possédons nos propres territoires, car alors chaque fois qu'ils voudront faire passer un projet sur nos terres, nous allons pouvoir dire non. »

Devant la poursuite des actions de solidarité et de perturbation à travers le pays, Justin Trudeau ne cesse de dire que son gouvernement veut une « solution pacifique et durable », mais il refuse de reconnaître la cause profonde du problème qu'il prétend vouloir résoudre. Lorsque le chef du NPD, Jagmeet Singh, lui a demandé le 26 février à la Chambre des Communes s'il s'engageait à rencontrer les chefs héréditaires wet'suwet'en, il a rejeté le blâme pour la situation actuelle sur les Wet'suwet'en. Il a dit : « J'ai déjà expliqué qu'il existe plusieurs voix au sein de la communauté wet'suwet'en : il y a des chefs héréditaires, des chefs élus de même que des dirigeants de la communauté. Un premier ministre qui s'assoierait trop rapidement avec un des groupes s'ingérerait dans le travail qu'ils doivent faire, sans ingérence extérieure, pour déterminer leur voie vers l'avant. Je suis bien sûr ouvert à un engagement constructif, mais d'une façon appropriée. »

En parlant ainsi, Trudeau laisse entendre que le problème est que les Wet'suwet'en sont divisés et qu'ils ont besoin de s'entendre entre eux. Il oublie toutefois de mentionner cet élément crucial que le gouvernement fédéral a créé un soi-disant troisième niveau de gouvernement élu afin de maintenir le pouvoir décisionnel hors de l'atteinte du peuple. Ceux qu'il appelle les représentants élus représentent la Couronne et non le peuple. Leur rôle est de faire en sorte que le peuple accepte tout et se taise, tout cela au nom de la démocratie. En ce qui concerne les dirigeants d'affaires et d'autres représentants d'intérêts spéciaux, personne ne leur a jamais demandé d'être les porte-paroles des gens. Les deux systèmes de gouvernance, la loi ancestrale sur le territoire non cédé et les conseils de bande élus imposés par la *Loi sur les Indiens* sur les réserves, ne sont pas compatibles, car le premier n'est pas reconnu tandis que le deuxième fait partie intégrante de la dépossession des peuples autochtones. Il doit être abrogé parce qu'il fait partie du legs colonial.

En ce qui concerne les différences d'opinion, elles existent dans toute la société canadienne au sujet des enjeux relatifs au développement des ressources et à la façon de maintenir et d'humaniser l'environnement naturel et social. Tant que les gouvernements de divers niveaux ne permettront pas que se tienne une discussion de manière à ce que les communautés puissent explorer leurs options sur la base de leur propre perspective et en établissent leurs propres points de référence, ces différences ne peuvent pas être résolues. Les gens sont donc montés les uns contre les autres bien qu'ils aspirent aux mêmes choses, à savoir un moyen de subsistance, un développement durable et un environnement naturel et social sain. Au lieu de permettre la discussion et que le peuple tire les conclusions qui s'imposent, le gouvernement de la Colombie-Britannique est en train d'imposer le pipeline de Coastal GasLink bien que les chefs héréditaires n'aient pas consenti au tracé du pipeline sur le territoire dont ils ont la responsabilité. Le gouvernement provincial a délivré les permis pour Coastal GasLink bien que la compagnie n'ait pas obtenu ce consentement. Le gouvernement a forcé l'application de la décision au moyen d'une force d'occupation militarisée de la GRC qui harcèle les gens de manière illégale et s'ingère dans la vie de ceux qui vivent et travaillent sur le territoire. La GRC a lancé deux assauts violents et chassé des Wet'suwet'en de leur propre territoire. C'est le comble de l'arrogance que de suggérer que le « problème » est « les divisions chez les Wet'suwet'en » et que Trudeau, le dirigeant du gouvernement canadien, aide à améliorer la situation en ne « s'assoyant pas trop rapidement avec un des groupes ».

Lorsque les premiers ministres Trudeau et Horgan parlent de réconciliation, ils veulent dire que les peuples autochtones doivent se réconcilier avec le libre accès à leur territoire pour les entreprises de ressources, tandis que les gouvernements fédéral et provincial agissent comme leurs agents et la GRC comme leur homme de main. Tant que cette façon de voir les choses dominera, les enjeux fondamentaux ne seront pas traités et la lutte des peuples autochtones pour affirmer leurs droits va se poursuivre.

L'accord qui a été conclu à Smithers a créé l'espoir que le gouvernement fédéral et celui de la province reconnaissent les droits ancestraux des Wet'suwet'en, 23 ans après la décision de la Cour suprême dans le cas *Delgamuukw* qui a demandé aux gouvernements provinciaux et fédéral d'en arriver à un règlement politique du déni historique des droits ancestraux des peuples autochtones. Que l'accord conclu à Smithers soit accepté ou non par les Wet'suwet'en, le problème demeure l'enjeu immédiat, à savoir le pipeline Coastal GasLink. Le travail qui avait été suspendu par Coastal GasLink pendant les pourparlers a repris le 2 mars bien que les chefs héréditaires et les défenseurs de la terre du camp Unist'ot'en continuent de déclarer leur opposition. La GRC, qui s'était retirée pendant les pourparlers, a aussi repris ses patrouilles sur le territoire wet'suwet'en.

Les blocus ferroviaires en Ontario et au Québec ont été levés la semaine dernière, mais les actions en appui aux réclamations des Wet'suwet'en, dont les débrayages étudiants dans tout le pays le 4 mars, se poursuivent. Lors d'une de ces actions, des centaines d'étudiants se sont joints aux jeunes autochtones qui ont occupé les marches de l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique pour exprimer leur appui à la juste position des défenseurs de la terre wet'suwet'en.

Débrayage national des étudiants le 4 mars en solidarité avec les Wet'suwet'en



Université de la Colombie-Britannique, Vancouver



Université Simon Fraser, Burnaby



Winnipeg



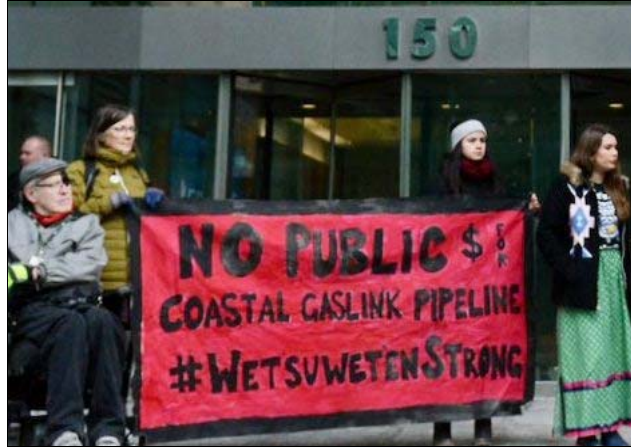
Université de Windsor



Université de l'Ouest de l'Ontario, London



Guelph



Ottawa



Halifax

(Photos: LML, A. Crawshaw, T. Smith, K. Rae, GeekbyGek, UBC 350, aahaasuwiimiikwan, I. Nova.)



Célébrons le 57e anniversaire de la fondation des Internationalistes

Le vibrant héritage reçu par le PCC(M-L)



Les Internationalistes ont été fondés à l'Université de la Colombie-Britannique le 13 mars 1963 sous la direction de Hardial Bains. Le progrès ininterrompu de leur travail a mené à la fondation du Parti communiste du Canada (marxiste-léniniste) à Montréal le 31 mars 1970. Les réalisations des Internationalistes dans la préparation des conditions subjectives pour la fondation du PCC(M-L) demeurent à ce jour les fondements hérités par le Parti.

Les Internationalistes ont une signification dans la vie du Parti aujourd'hui parce que leurs positions et leur programme étaient basés sur les conditions réelles du pays. Ils ont élaboré une théorie au cours de la lutte pour changer ces conditions. Ils se sont appuyés sur la classe ouvrière pour fixer l'objectif permettant de résoudre la crise en sa faveur à chaque période afin d'ouvrir la voie au progrès de la société. Toute déviation ou opposition aux positions fondamentales aurait conduit à la destruction des Internationalistes et du PCC(M-L) également.

Les positions fondamentales des Internationalistes

- **Le programme des Internationalistes était basé sur les conditions réelles du pays.**
- **Les Internationalistes ont élaboré une théorie dans le cours de la lutte pour changer ces conditions.**
- **Les Internationalistes se sont appuyés sur la classe ouvrière pour fixer l'objectif de résoudre la crise en sa faveur à chaque période afin d'ouvrir la voie au progrès de la société.**

Le PCC(M-L) a hérité des Internationalistes son indépendance d'action et de pensée. L'insistance à penser par eux-mêmes pour éclairer leur travail et ouvrir une voie vers l'avant et à ne pas dépendre de telle ou telle analyses venues d'ailleurs a permis tant aux Internationalistes qu'au PCC(M-L) de sortir victorieux de périodes extrêmement compliquées sans compromettre leurs principes et positions fondamentales ni fusionner avec la mode du jour.

Pendant les années 1960, il était à la mode de reprendre telle ou telle idée et d'en faire un document sur la base duquel chercher à établir l'unité. Il était à la mode également de suivre aveuglément l'Union soviétique et d'autres pays sans procéder à une analyse indépendante des conditions du pays dans lequel nous agissons et pensons. À l'époque comme aujourd'hui, les partis communistes doivent examiner l'expérience des autres pays dans l'optique de faire avancer le mouvement de la classe ouvrière et de ses alliés chez eux, en alliance avec les travailleurs de tous les pays. La lutte ne pouvait progresser en se basant sur l'Union soviétique, la République populaire de Chine, la Yougoslavie ou tout autre pays plutôt que sur l'analyse concrète du Canada. Cette indépendance d'action et de pensée s'est avérée cruciale pour le Parti.



Journal publié par les Internationalistes à partir de 1969

Cela est on ne peut plus évident aujourd'hui. La défense militante de son indépendance d'action et de pensée héritée des Internationalistes fait que le Parti se tient fermement sur ses deux pieds et est capable de s'orienter dans les circonstances complexes qui caractérisent ce tournant historique où les anciennes formes sont dépassées et les nouvelles formes n'ont pas encore été créées.

Ceux qui vivent de la pensée des autres et succombent à la désinformation officielle de l'État ne peuvent créer rien qui soit vivant ni inspirer les travailleurs à aller de l'avant et à bâtir le nouveau. Tôt ou tard, ceux qui répètent ce que disent les forces désuètes s'effondrent. C'est le sort de ceux qui se créent une existence à répéter des phrases, qui refusent d'analyser les événements en cours et qui n'appliquent pas les positions, la ligne et les guides à l'action du Parti de manière vivante.

Le 50e anniversaire du PCC(M-L)



Le PCC(M-L) célèbre le 57e anniversaire de la fondation des Internationalistes dans le contexte du 50e anniversaire de sa fondation le 31 mars 2020. Le Parti a aujourd'hui son programme pour le renouveau en réponse aux conditions d'aujourd'hui. Il a hérité des Internationalistes cette qualité qui consiste à toujours baser son action politique sur sa propre analyse de la situation nationale et internationale sans succomber à l'attrait de telle ou telle idée. Cette qualité se retrouve dans l'intégralité de l'analyse de la période actuelle que l'on trouve dans les pages du *Marxiste-Léniniste* et de *Forum ouvrier*, et dans son programme d'action politique « Arrêtez de payer les riches ; augmentez les investissements dans les programmes sociaux ! »

Au fur et à mesure que les conditions ont changé,

les analyses et les programmes politiques ont changé, tandis que la théorie connue sous le nom de pensée marxiste-léniniste contemporaine, que les Internationalistes ont commencé à élaborer à leur époque, a continué de se renforcer. Le rôle joué par la théorie se voit dans le travail sur différents fronts. Les Internationalistes et le Parti ont pu utiliser la force organisatrice et mobilisatrice de la pensée marxiste-léniniste contemporaine qui s'est développée à mesure que le travail sur le front théorique a acquis de l'expérience et de l'expertise au cours des 57 dernières années. La théorie se développe dans la mesure où elle éclaire la voie à suivre sur la base des conclusions tirées de la nouvelle expérience acquise ici au Canada et par la classe ouvrière internationale dans tous les domaines.

La classe ouvrière est la classe de l'ici présent et de l'avenir. La tâche du mouvement émancipateur de la classe ouvrière est de créer une société nouvelle sans exploitation de l'être humain par l'être humain. Le dogmatisme et la répétition de phrases des classes et des partis obsolètes qui se disent démocratiques, mais forment un cartel réactionnaire pour garder le peuple à l'écart du pouvoir se voient dans le double discours pendant les élections et les promesses sans lendemain d'apporter des solutions aux problèmes de la société. Ils se fondent sur la fausse croyance idéologique dogmatique que leur système est le système le plus avancé que les humains puissent créer et la forme finale de la démocratie.

En saluant le travail des Internationalistes, le PCC(M-L) attire l'attention sur certains de ses traits saillants. Ceux-ci n'ont pas été développés de manière dogmatique à partir d'idées, mais en fonction des conditions et de l'analyse de la situation changeante et en prenant en considération les conclusions qui se sont ajoutées à la théorie au fil du temps. Ce faisant, la politique pratique et le bilan du travail à chaque étape enrichissent la théorie et la rendent applicable aux conditions contemporaines.

Plus que jamais auparavant, c'est la politique pratique et non l'adhésion à tel ou tel « isme » qui est cruciale pour atteindre un objectif précis défini par le peuple. La concrétisation d'une ligne de marche n'a lieu que dans le cadre d'un travail politique, la politique pratique, c'est-à-dire le travail pour investir le peuple du pouvoir de décision souverain plutôt que d'être représenté par des élus qui suivent une ligne de parti. Aujourd'hui, le véritable pouvoir politique est exercé par les fonctions exécutives et le pouvoir de police, par l'entremise d'une personne de l'État fictive qui impose sa volonté à la majorité pour le compte des intérêts de classe étrangers d'une minorité.

Le PCC(M-L) salue le 57^e anniversaire de la fondation des Internationalistes et tous les membres qui ont contribué à leur travail avec la conviction que la lutte de la classe ouvrière et de ses alliés pour exercer un contrôle sur les décisions qui affectent leur vie affirmera en pratique leur désir de paix, de liberté et de démocratie dans la forme d'un gouvernement antiguerre qui fait naître et incarne une personnalité démocratique complètement nouvelle. La classe ouvrière se constituera en la nation et investira le peuple du pouvoir souverain pour créer une société sans exploitation de l'être humain par l'être humain.

***Vive notre Parti !
Vive l'oeuvre de son fondateur, le camarade Hardial Bains !***



(Pour voir les articles individuellement, cliquer sur le titre de l'article.)

PDF

Lisez Le Marxiste-Léniniste

Site web: www.pccml.ca Courriel: redaction@cpcml.ca